

Les spécificités morphosyntaxiques du parler kabyle d'Aokas¹

Berkaï Abdelaziz
Université de Béjaïa (Algérie)

Drus mađi (baher) n tezrawin i d-illan f yiwaliwen i wumi (mamu) ssawalen tasahlit, gar-asant awal n Weqqas (Aokas). Isem yakan n "tsahlit" i ssexdamen deg temnađt n Bgayet (Béjaïa) i ssemgiriden (ssemxallafen) d teqbaylit, immal-edd amzaray-nnes (lxilaf) d tmeggart-a. Iswi n tezrawt-ad d umlan n umzaray illan gar wawal n Weqqas d yiwaliwen n teqbaylit yettwassnen, ladya tin (tanna) n Ssumam d tin n temnađt n Tizi-Ouzou, ma (mtadd is) ilaq d tid-nniđen (tinni-yađnin) n tmaziyt akken (fadd) ad d-idher ugar umzaray-a. Ad nezrew da (yid) tulmisin tilyasnayin, tid n wemyaq d uduyi illan deg-sent kigan (bezzaf), ur nella ida akken (bac) ad tent-nezrew akk (ak^w) da. Ad d-naf dakken (belli) kra deg-sent ur gant tulmisin deg teqbaylit ka(n) (ukan), walayenni deg tmaziyt akk.

Très peu d'études linguistiques sont consacrées aux parlers dits *tasahlit*, dont celui d'Aokas², situés à l'est et au sud-est de Bgayet (Béjaïa), et s'étendant jusqu'aux frontières avec les wilayas de Jijel à l'est et Sétif au sud-est. La dénomination même de *tasahlit* (de l'arabe *saħel* « littoral ») qu'on oppose généralement dans la région à *taqbaylit* (kabyle), renseigne sur la spécificité de ce parler dans l'ensemble du « kabyle ». L'objet du présent article est de mettre en évidence les spécificités de ce parler par rapport aux autres parlers kabyles plus connus, notamment ceux de la Soummam³ et de la Grande Kabylie (désormais abrégés en S. et G.K. respectivement), et de le comparer à chaque fois à d'autres parlers amazighes pour mieux apprécier la spécificité en question. Nous nous limiterons ici au traitement des particularités morphosyntaxiques en nous intéressant plus particulièrement au verbe et aux déictiques, et nous verrons que beaucoup de ces spécificités

¹ Aokas est une petite ville du littoral, située à vingt-cinq km à l'est de Béjaïa (chef-lieu de wilaya).

² A l'exception de deux mémoires de magistère (v. bibliographie), aucun autre travail d'importance et surtout aucune publication de linguistique n'a traité de ce parler, même s'il est le parler *tasahlit* le mieux documenté avec notamment les travaux ethnographiques de Slimane Rahmani datant des années 1930-1940.

³ Ce sont les parlers de la région du sud-ouest de Béjaïa, situés au sud du Djurdjura, comprenant notamment Sidi-Aïch, Ighzer Amokrane, Akbou et Tazmalt et qui ne se distinguent pas vraiment de ceux de la Grande Kabylie (la wilaya de Tizi-Ouzou et ses environs) situés au nord du Djurdjura. L'essentiel des travaux et publications de linguistique kabyle (dictionnaires, grammaires...) ont en effet traité de ces parlers.

« locales » correspondent à des rapprochements avec d'autres parlers, et que d'autres le sont non seulement au niveau du kabyle, mais bien à l'échelle de l'amazighe.

L'article se divise en deux grandes parties, nous y aborderons dans la première, et plus longuement, le verbe et nous verrons que les spécificités sont nombreuses et concernent aussi bien le verbe lui-même que ses modalités périphériques : l'indice de personne, le prétérit négatif, le participe, la négation, les modalités d'orientation spatiales et surtout les modalités préverbaux de l'aoriste/aoriste intensif qui sont à l'échelle de l'amazighe des préverbes *sui generis*. Nous aborderons dans la seconde partie les déictiques qui présentent, eux aussi, des spécificités en tout type : pronoms indépendants, pronoms personnels affixes, régimes directs en particulier, pronoms démonstratifs, indéfinis et relatifs.

I. Au niveau du verbe

Les particularités sont présentes tant au plan paradigmatique, avec des différences au niveau de la morphologie de l'indice de personne, des désinences du verbe d'état, du participe, du prétérit négatif qu'au plan syntagmatique, avec des différences concernant la négation verbale, la morphologie positionnelle du groupe verbal, etc.

1. L'indice de personne : c'est une modalité obligatoire du verbe en amazighe, amalgamée au thème constitué de la racine et de la modalité aspectuelle. C'est un élément préfixé, suffixé ou ambifixe. Voici le tableau des indices de personnes du parler d'Aokas :

Personne		Indice
Sing.	1 ^{ère}	-γ
	2 ^{ème}	t-t
	3 ^{ème} m.	i/y-
	3 ^{ème} f.	t-
Pl.	1 ^{ère}	n-
	2 ^{ème} m.	t-m
	2 ^{ème} f.	t-mt
	3 ^{ème} m.	-n
	3 ^{ème} f.	-nt

A l'indice de la 2^{ème} pers. du sing. *t-d* (ou *t-t* dans la région de Béjaïa) correspond un ambifixe différent par son suffixe dans le parler d'Aokas : *t-t*. Le deuxième élément étant une dentale occlusive sourde qui serait une évolution par dépharyngalisation du [t]⁴ de la région de Béjaïa, elle-même une évolution par

⁴ Dans le parler chleuh qui présente le même indice de la 2^{ème} pers. (v. par ex. Boumalk, 2003 : 14) est attestée dans des manuscrits de la période almohade, écrits en graphie arabe, une forme de cet indice où la consonne suffixée est emphatique *t-t* (Chaker, 2004 : 45).

assourdissement du phonème [d], occlusif dental pharyngalisé, des parlers du sud qui a donné par spirantisation le *d* spirant des parlers S. et G.K.

Une différence aussi concernant l'usage de l'indice de la 3^{ème} pers. du masc. sing. : *i/y*-. La forme *i*- est plus utilisée dans le parler d'Aokas où on la trouve dans tous les contextes, à l'exception du contexte postvocalique qui entraîne une dissimilation de cette voyelle en semi-voyelle *y* ; contrairement aux parlers S. et G.K. où le *i*- n'est attesté que devant une consonne suivie d'une voyelle (iCV-) (Chaker, 1983 : 112) :

Ikcem (entrer + prétérit), *irwel* (faire + prétérit), *iddem* (prendre + prétérit)... (Aokas)/*yekcem*, *yerwel*, *yeddem*... (S. et G.K.)

2. Au niveau du verbe d'état : dans le parler d'Aokas, les indices de personne des verbes d'état sont les mêmes quel que soit l'aspect, alors que dans les parlers S. et G.K. ils ont une forme particulière au prétérit où ils sont suffixés au verbe. Un exemple avec le verbe *wriy/iwriy* « être jaune ; jaunir ; pâlir » :

Aokas : *wriyey*⁵, *tewriyet*, *iwriy*, *tewriy* (sing.)/*newriy*, *tewriyem*, *tewriyemt*, *wriyen*, *wriyent* (pl.)

S. et G.K. : *werriyey*, *werriyed*, *werriy*, *werriyet* (sing.)/*werriyit* (pl.).

Il faut souligner cependant que ce n'est pas une spécificité du parler d'Aokas au niveau panamazighe. Beaucoup de parlers amazighes, comme le chleuh, le tamazight, le rifain, le mozabite... ne connaissent pas cette distinction. Cette confusion des formes semble être une évolution et non un archaïsme, puisque « en chleuh prémoderne », on trouve des traces de cette conjugaison à indices de personne suffixés des verbes d'état (Kossmann, 2000b : 237).

3. Le prétérit négatif : la particularité du parler d'Aokas concernant l'opposition prétérit vs prétérit négatif, est que, lorsque le thème verbal au prétérit se termine par une voyelle, l'opposition des deux aspects n'est pas marquée, contrairement aux parlers S. et G.K. où elle peut être marquée.

Aokas : *Iwfa/ul iwfa* « trouver + 3^{ème} pers. sing. + schème de prétérit/nég. + trouver + 3^{ème} pers. sing. + schème de prétérit » ;

Izla/ul izla « égorger » ;

Idda/ul idda « marcher ; aller », etc.

S. et G.K. : *yufa/ur yufi* ;

yezla/ur yezli ;

yedda/ur yeddi, etc.

⁵ On préfère toutefois l'usage de la forme adjectivale à la forme conjuguée pour toutes les personnes, à l'exception de la troisième du singulier : *d awray ay lliy* « litt. c'est jaune que je suis (je suis jaune) », plutôt que *wriyey*, forme pratiquement hors d'usage. On peut dire par contre indifféremment *iwriy/tewriy* ou *d awray/d tawrayt*.

C'est là une amorce de sa possible neutralisation à l'avenir, ce qui est déjà le cas dans certains parlers amazighes où le thème du prétérit négatif n'existe plus. C'est le cas, à titre d'exemple, des parlers chleuhs de la plaine du Sous (Boumalk, *op. cit.* : 23). Lionel Galand justifie cette tendance par le fait que ce thème « fait double emploi avec la négation » (1977 : 288) et est de ce fait « redondant ».

4. Le participe : Aissou (2007 : 98) dans son mémoire de magistère, affirme que « dans le parler d'Aokas il est attesté seulement au prétérit et à l'aoriste intensif », contrairement au parler d'Irjen, de Grande Kabylie, où le participe est attesté même à l'aoriste. En réalité, cette forme verbale incompatible avec les modalités du genre et du nombre est attestée même à l'aoriste dans ce parler, mais avec une marque spécifique. Il s'agit, en l'occurrence, du préfixe *i-*, le même que celui de l'ambifixe *i-n* des autres parlers et des autres formes verbales, sachant qu'il est inversé au prétérit négatif (*n-i*). Voici des exemples qui montrent son existence à l'aoriste dans ce parler :

- *Iṭ-a d cekk ay d'ieuss* « Cette nuit, c'est à toi de monter la garde »⁶ [on dirait *ara yeassen*, dans les parlers S. et G.K, et *ad ieassen* dans la région de Béjaïa, où le relatif *ay/i* tombe au lieu de s'amalgamer à la modalité préverbale ou se maintenir] ;

- *Tura d kunwi ay d'ihkem f imma-twen* « maintenant, c'est à vous de juger votre mère » [on dirait *ara yhekmen*, dans les parlers S. et G.K, et *ad ihekmen*, dans la région de Béjaïa], etc.

Il se peut que le schème actuel du participe à l'aoriste soit une évolution, probablement par analogie avec celui de la 3^{ème} pers. du sing., très fréquent dans le discours, ou plus simplement par érosion phonétique dans le cadre du principe d'économie linguistique, et d'analogie (la forme existe déjà), puisque un seul affixe, en l'occurrence le *i-*, peut rendre le participe. D'ailleurs, l'érosion de cette consonne sonante ne se produit pas dans ce parler qu'en début de mots, elle se produit même en finale. Des mots comme *itri*, *aksum* ont des pluriels dépourvus de cette consonne finale : *itra*, *ikesma* :

- *ylin-as itra g-gallen-is* « Les étoiles sont tombées dans ses yeux (elle a une ophtalmie purulente) » ;
- *anis kkan iṭuḍan ay d'ikken ikesma* (exemple ci-dessus).

⁶ Les exemples donnés ici sont tirés d'un corpus lexicographique varié (contes, proverbes, devinettes, poésie et autres textes en prose) qui nous sert de base à l'élaboration d'un dictionnaire bilingue *tasahlit* (parler d'Aokas)-français.

Le préverbe *ara* qui est issu d'une contraction du relatif *i/ay* et de la modalité préverbale *ad/la* (Chaker, 1983)⁷, n'est pas connu dans le parler d'Aokas qui conserve la succession des deux morphèmes telle quelle.

On retrouve le même schème du participe à l'aoriste en chleuh : « A l'opposé des participes de l'aoriste intensif et du prétérit, le participe de l'aoriste n'est pas affecté par la désinence finale *-n*. Il est toujours précédé de la particule préverbale de futur *ra/rad* », écrit Boumalk dans son *Manuel de conjugaison du tachelhit* (*op. cit.* : 26).

5. La négation : au niveau morphologique, la modalité discontinue de négation de l'énoncé verbal est spécifique au parler d'Aokas⁸ : au *ur - ara* « ne + verbe + pas » des autres parlers, correspond un *ul - ula*. La différence se situe au niveau des deux consonnes sonantes : la vibrante antérieure *r* et la latérale *l*. Il s'agit en l'occurrence d'une « latéralisation » de la vibrante *r*, phénomène moins connu en amazighe que le rhotacisme, c'est-à-dire une évolution vers le *r* d'une autre consonne, en particulier la latérale. Dans le parler de Chemini (dans la région de Sidi Aich, Béjaïa) ou celui de Boghni (à Tizi-Ouzou), par exemple, on trouve le phénomène inverse : c'est la consonne *l* qui a une articulation plus proche d'une vibrante que d'une latérale⁹. Cette évolution¹⁰ est quasi systématique au niveau morphématique dans ce parler : *ulead* « pas encore », *awel* « que - ne - » « optatif-négatif », *al* « jusqu'à », etc., *weread*, *awer* et *ar* dans les parlers S. et G.K.

⁷ D'autres berbérisans comme K. Naït-Zerrad (affirmation personnelle) et Amina Mettouchi ne partagent pas cette analyse. Dans un article consacré à la grammaticalisation de cette modalité, cette dernière écrit que « Les deux *ara*, qui sont généralement considérés comme des homonymes, sont issus du même lexème, et que leur grammaticalisation s'est faite d'abord à travers la structure négative pour ensuite par analogie et réanalyse s'étendre à la structure relative » (Mettouchi, 2001 : 215). Un des exemples intéressants qu'elle donne pour confirmer son hypothèse est le suivant : *ihī a gma ur asn D n-Ġi ara Td-n* « Donc, mon frère, on ne leur a rien laissé à téter » (p. 230).

⁸ Cette spécificité morphologique de la modalité discontinue de négation *ul ula* ou *ul ani* (Tichy, à l'ouest d'Aokas) semble être celle des parlers *tasahlit* au niveau non seulement du kabyle, mais aussi de tous les dialectes amazighes. On peut se référer en l'occurrence à l'ouvrage dirigé par Caubet D. et Chaker S. (1996), notamment l'excellente synthèse d'Amina Mettouchi (p. 177-195). Le premier élément *ul* existe cependant en Tuzabt comme morphème de négation.

⁹ Ce phénomène de rhotacisme est plus connu en rifain où « il affecte aussi bien les mots du fond lexical amazighe que les emprunts à l'arabe » (Cadi, 1987 : 22) : *ur* (< *ul*) « cœur », *tasrit* (< *taslit*) « mariée », *rqa* (< *lqa*) « rencontrer »...

¹⁰ A. Basset écrit à ce propos que « Le cas du *r* est plus complexe. Altéré, il donne généralement une impression auditive *l*, mais sans confusion, dans un même parler, comme me l'a fait très justement remarquer M. Renisio, entre *tisira* « moulin » et *tisila* « chaussures » (1952 : 7). Ce qui n'est « très justement » pas le cas du parler d'Aokas où, par exemple, le morphème de négation *ul* se confond avec le substantif *ul* « cœur » : *welleh ul ilha*, peut être traduit aussi bien et surtout par « par Dieu qu'il n'est pas bon », que par « par Dieu le cœur est bon ». Confusion qui ne pose pas vraiment problème puisque le contexte ou/et la situation permet toujours d'accéder au sens voulu.

En outre, il n'existe pas d'équivalent dans les autres parlers de la modalité de négation de l'énoncé, en particulier verbal, *attha* qui, placée au début, « infirme » son contenu :

- *attha iğğa-yi-dd baba awrit* « Je n'ai pas d'héritier (je dispose seul de mes biens) (litt. *attha* (négation) il m'a laissé mon père un héritier) » ;
- *attha ččurey-dd lhila-w* « Je n'ai pas rempli mon récipient (litt. *attha* (négation) j'ai rempli mon récipient) » ;
- *lğil n tura attha işleḥ* « La génération d'aujourd'hui n'est pas utile (litt. la génération d'aujourd'hui *attha* (négation) elle est utile) », etc.

Rabhi, cité par Aissou (2007 : 142), affirme que « cet élément a l'avantage d'être "économique" en ce sens qu'il n'a aucun effet sur le syntagme verbal » devant lequel « il suffit de [le] placer pour obtenir un énoncé négatif ». Il suffit effectivement de retrancher le mot *attha* pour obtenir des énoncés positifs, sans aucun autre changement.

Il existe aussi dans le parler d'Aokas un adverbe de négation qui lui est spécifique et qu'on ne retrouve pas dans les parlers kabyles occidentaux, y compris dans celui de la région de Béjaïa. C'est l'adverbe *uhu* « non », qu'on retrouve par contre en tumzabt avec le même sens et la même prononciation [oho], transcrit par Delheure (1984 : 73) par des *u* avec un point souscrit qui transcrit l'emphase. Il est attesté aussi en chleuh (Dray : 336). Voici quelques exemples dans le parler d'Aokas :

- *uhu ! ul twelliwey ul illa* « non ! il n'est pas question que je rentre (litt. non ! *ul* (négation) je rentre *ul* (négation) il y a (être + accompli + 3^{ème} pers. sing.)) » ;
- *yiwet tenna-yas uhu i yberḥaniyen-i i dd-iwsan* « l'une a dit non à ces étrangers qui sont venus » ;
- *tufam kra niy uhu ?* « avez-vous trouvé quelque chose ou non ? », etc.

6. Les modalités préverbaux de l'aoriste/aoriste intensif : ici la spécificité est double : morphologique et fonctionnelle. Les formes *ad*¹¹/*a* de ces modalités sont attestées dans ce parler, mais elles le sont surtout en poésie et dans d'autres discours élaborés (proverbes, serments, etc.) :

- *mi d-wellan a yi-d-refden * ad şellin f nmbi ezizen* « lorsqu'on viendra me prendre * on priera sur le prophète valeureux »
- *ad yili d lbaz * ddaw-es merḥa leṭyur* « qu'il soit un faucon * qui règne sur tous les oiseaux » ;
- *ad wwtey lehṅak-iw s imceṭ, umma aqerdac ad icceṭ* « je vais me frapper les joues avec un grand peigne à laine, parce qu'une carde glisserait », etc.

¹¹ Cette particule, *ad*, se trouve, « sauf erreur », dans tous les parlers amazighes (Basset, 1952 : 36-37).

Les formes les plus connues de ces modalités dans ce parler sont *di/i*, qui sont les seules utilisées dans la conversation courante aujourd'hui et qu'on retrouve aussi, évidemment, dans tous les contextes où l'on trouve les deux premières formes :

- *mⁱ at-isbedd s ueirec * tugdut di ^tferrec* « quand il l'aura mis debout sur un seul pied * la démocratie éclora » ;
- *ul zriy i wacu * ma yekker yiwen i ⁱddu * dⁱ at-tencel tidi* « je ne sais pourquoi * lorsque quelqu'un se met à marcher * il respire (litt. elle exhale de lui la sueur) » ;
- *awi-dd tameɣtut d uzgen, mi d'ieyu uzgen di dd-^{te}qqim tmeɣtut* « prends une femme et demi, quand le demi s'épuise il resterait une femme » ; etc.

Dans notre corpus, même dans cette langue élaborée, ce sont ces deux dernières formes qui sont les mieux représentées.

Mais au plan fonctionnel, la particularité du parler d'Aokas est que les deux préverbes *di* et *i* n'ont pas les mêmes valeurs, notamment aspectuelles et modales, contrairement à *ad* et *a* qui sont de simples variantes contextuelles. Alors que la modalité *di* correspond globalement aux deux formes attestées dans les parlers S. et G.K, à une partie de leurs emplois, la modalité *i* exprime avec le verbe qu'elle précède un procès postérieur par rapport à un autre exprimé à l'aoriste ou au prétérit, une sorte de résultatif. Aussi, la trouve-t-on après un verbe support.

- *dⁱ at-^{te}ttef taddart alamma i telheq tejmaet* « il est arrêté par les villageois qui le retiennent jusqu'à l'arrivée de la djemaâ (litt. il le retiendra le village jusqu'à ce qu'elle arrivera la djemaâ) » ;
- *dⁱ iruh i ⁱtwi* « il ira faire pâître (litt. il ira il pâitra) » ;
- *ruh i ^twellit i yur imawlan-im* « va retourner chez tes parents (litt. va tu retourneras chez tes parents) » ;
- *ibya i ⁱjwej i mmi-s* « il veut marier son fils » ;
- *ihⁱ ilaq i nerr ifeɣɣiwej anis i dd-ikka* « donc, on doit remettre l'étincelle à l'endroit d'où elle était partie », etc.

Dans le premier exemple, son emploi avec le verbe qu'elle détermine, correspond au prétérit dans les parlers S. et G.K :

- *ad t-^{te}ttef taddart alamma telheq-ed tejmaet.*

Dans les autres cas, son usage correspond à celui de *ad* :

- *ad iruh ad ikes* « il ira faire pâître » ; *yebya ad yejwej* « il veut se marier », etc.

Le préverbe *i* s'emploie aussi pour exprimer un procès imminent ou proche temporellement et qui n'est pas nécessairement postérieur à celui d'un verbe employé précédemment :

- *Nekk di yibey, tura i y-dd-tceyyeet hedd ieessasen i wexxam* « Moi je vais m'absenter, maintenant tu m'enverras quelque gardien à la maison » ;

- *ass-a di nruḥ i nḥewwes, i neffey i wedrar* « Aujourd'hui nous allons nous promener, aller en montagne », etc.

On la trouve également après la conjonction *miqal* « lorsque, au moment où », exprimant un procès quasi concomitant à un autre exprimé avec la modalité *di* (dans les parlers S. et G.K c'est la modalité *ara* qu'on trouverait dans ce contexte) :

- *miqal i 'kecmet i yur-es d'ak-sselsey sebea tqendar* « lorsque c'est le moment de rentrer chez lui, je te vêtirai de sept robes » ;
- *Miqal i dd-isreg yiwen uqerruy d'ak-dd-tafeg yiwet n tqendurt* « Lorsqu'il sortira une tête, une robe te volera ».

Mais, si l'on examine plus attentivement ces énoncés, on remarquerait que les procès exprimés avec la modalité *i* sont plutôt postérieurs à ceux exprimés avec *di* : le personnage ne *rentrera* en effet que lorsqu'il *aura été vêtu* de sept robes. Ce qui confirme ce que nous avons écrit ci-dessus.

Cette concomitance est par contre plus vraie quand le deuxième procès est exprimé dans un énoncé non verbal :

- *miqal i 'nt-iseu, d netta ay d sşelṭan n sşalaṭin* « quand il les aura eues, il sera le roi des rois (litt. c'est lui le roi des rois) ».

On trouve aussi le préverbe de l'aoriste *i* devant des conjonctions comme *bac* « pour que », *qbel* « avant que, de », où il est employé dans le verbe de la subordonnée qui peut précéder la principale en énoncé focalisé :

- *d' isseddu did-es tametṭut-is bac i dd-iqtu* « il emmène avec lui sa femme pour régler son affaire » ;
- *qbel i neggzet azer ani di ^{te}rset* « avant de sauter il faut savoir où se poser (litt. avant tu sauteras sache où tu te poseras) ».

On trouve encore cette modalité en énoncés coordonnés par la conjonction *niy* « ou », mais dans le second verbe de l'énoncé complexe, juste après cette conjonction :

- *att-sqedcen niy i qedcen seyyes am tuyeṭ* « ils l'utiliseront ou s'en serviront comme les autres [la langue] ».

Nous sommes tenté, après l'exposé de ces différents contextes d'apparition de cette modalité, de conclure que c'est la forme *i* + aoriste qui s'est substituée en grande partie dans ce parler à celle du simple aoriste qui s'est considérablement résorbé au profit de cette « nouvelle » forme, mais aussi de celle du prétérit. La seule valeur qu'il semble avoir aujourd'hui, si l'on excepte celle de l' « impératif », et dans des discours ayant généralement une certaine profondeur historique (contes, proverbes...), c'est celle d' « enchaînement », dénomination de Fernand Bentolila (1981), « c'est-à-dire une forme dénotant une conséquence automatique et inévitable ou évidente en soi d'une action précédente », écrit K.-G. Prasse, traduit et cité par Leguil (2000 : 285). Cet aoriste « enchaîné » est donc situé dans un énoncé contraint, dépendant d'un autre énoncé exprimé dans une autre forme verbale :

- *telemt acu byiy, i 'fteht idurar i dd-awiy aman terrt-in* « tu sais ce que je veux, fais que les montagnes s'ouvrent (litt. tu ouvriras les montagnes), que je ramène de l'eau et referme-les » ;
- *iččur-edd tibetṭiwt, iqql-edd yawf-edd iselfan-is...* « il remplit une bouteille, revint et trouva ses beaux-frères... » ;
- *imi aqerruy-iw d ini, wan ibyan i 'hder yini* « puisque ma tête est une pierre de foyer, celui qui veut parler qu'il dise », etc.

Quand la forme verbale de la principale est au prétérit, on a tendance à « enchaîner » aujourd'hui dans la langue courante avec un autre prétérit. Dans le deuxième exemple on dirait plutôt : *iqql-edd iwfa-dd iselfan-is*. Quant à l'aoriste du troisième exemple exprimant ce que Bentolila appelle l'« ordre désinvolte » qui consiste à « affirmer hautement son indifférence à l'égard d'une action possible de tel ou tel protagoniste » (1981 : 150), il peut être remplacé par la forme *i* + aoriste qu'on retrouve dans un énoncé linguistique équivalent :

- *w'ibyan aedaw i yraja ayyaw* « celui qui veut un ennemi qu'il attende son neveu ».

L'indice de la troisième personne du singulier *i-* s'est ici dissimilé en *y-* pour rompre le hiatus, mais ce contexte peut aussi phonétiquement entraîner l'élision du préverbe *i-* qui ferait confondre les deux formes verbales. Dans le contexte suivant le préverbe *i* peut s'être élidé :

- *w'ibyan zzin aqmamas, ienu axxam alemmas* « Celui qui désire la beauté sans tâche, doit se diriger vers la maison du centre ».

C'est d'autant plus plausible que cette voyelle s'élide souvent dans un contexte prévocalique. Dans l'exemple suivant où cette voyelle n'est pas articulée, elle est suivie de la voyelle *a* du pronom affixe (*as-*) du deuxième verbe et de la voyelle *i-*, indice de la 3^{ème} pers. du sing. du troisième verbe :

- *ruh (i) as-tanit i baba-m (i) irr iman-is d amaṭun* « va dire à ton père de faire semblant d'être malade ».

Ce sont deux contextes où l'aoriste nu n'est pas admissible. Dans le premier, l'attraction de l'affixe personnel implique l'existence d'un préverbe qui l'aurait attiré. L'usage de l'aoriste en l'occurrence impliquerait une suffixation du pronom personnel (*ruh tanit-as*). Dans le deuxième, la valeur de « non-réel », une autre dénomination de Bentolila (1981), qu'exprime le verbe *err* n'est pas celle de l'aoriste nu qui est « une forme à valeur neutre (ni réel, ni non-réel) » (Bentolila, *op. cit.* : 150). Dans les parlers S. et G.K on utiliserait dans le même contexte la forme *ad/a* + aoriste : *ruh a(d) (a)s-tiniḍ i bab-am ad yerr iman-is...*

Les deux formes, aoriste nu et préverbé par *i*, ont en commun dans le parler d'Aokas de ne pas figurer en début d'énoncé. L'analyse de Lionel Galand concernant l'aoriste qui « [...] n'est pas le premier verbe de l'énoncé. Par conséquent sa présence suffit à lier en quelque façon la proposition dans laquelle il se trouve à celle qui précède » (1977 : 298) s'applique tout autant à la forme *i* + aoriste qui semble ravir aujourd'hui cette « position » à l'aoriste dans le parler d'Aokas. Le même auteur l'a par ailleurs bien noté dans un article consacré à

l'aoriste sans particule : « Dans l'usage courant du kabyle et du touareg, il [l'aoriste sans particule] a cédé la place à d'autres formes, inaccompli ou aoriste avec particule » (Galand, 2002 : 266).

En fait de spécificité, il y a là une particularité verbale de ce parler, aussi bien sur le plan de la forme que du sens, non seulement au niveau du kabyle, mais bien à l'échelle panamazighe.

7. Les modalités d'orientation spatiale : à ce niveau aussi, nous relevons une différence morphologique et même syntaxique, dans le sens d' « ordre des mots » dans le discours. La consonne dentale sonore de cette modalité verbale est globalement tendue dans le parler d'Aokas, alors qu'elle se réalise « le plus souvent » (Chaker, 1983 : 138) comme une simple occlusive dans les parlers S. et G.K. La seule variante qui se réalise dans ce parler, dans un contexte post-vocalique, comme une simple occlusive moyennement tendue est *-d(d)* :

- *awi-d xali-s* « amène son oncle » ;
- *Ifka¹²-yi-dd Rebbi ul iccuḥ* « Dieu m'a donnée sans avarice », etc.

Mais la spécificité la plus évidente à ce niveau, est l'existence d'une variante *add* qui précède toujours un pronom personnel affixe régime direct, 3^e pers. (sing. et pl.) :

- *Ittf-add-it uyiliw-enn, inehr-add-it¹³ almi t-taddart* « L'ogre le prit et le conduisit jusqu'au village » ;
- *Lxalat-nnsen m'add-in-zrant ttzeyritent* « Leurs femmes, quand elles les virent, lancèrent des youyou » ;
- *ilasa-y-add-in, inna-yasen : akan di dd-ibren yiwen !* « il s'adressa à eux et leur dit : "Que personne ne se retourne !" » ;
- *iwfa-y-add-it g-gebrid, ieedda isaef-add-it almi d axxam* « il la trouva sur son chemin et l'aïda jusqu'à chez-elle », etc.

Différence concernant aussi la variante *-edd* qu'on retrouve dans ce parler même dans un contexte post-vocalique exclu pour les parlers kabyles occidentaux, y compris celui de la région de Béjaïa :

- *irgazen ttemyeyran, wa iterra-y-edd i wa* « les hommes s'appelaient, l'un répondant à l'autre » ;
- *kulci inna-y-edd-i* « il m'a tout dit (litt. tout il me l'a dit) » ;

¹² La forme la plus connue de ce verbe est *ekf*, ayant subi une intersion de ses deux consonnes. C'est cette forme qui est cependant attestée en touareg, parler souvent qualifié de conservateur par les berbérissants, ce qui veut dire que l'intersion peut aussi s'être produite dans l'autre sens.

¹³ Le pron. rég. dir. 3^e pers. du sing. n'est pas dans ce contexte (suffixé à *add*) *(a)t/(a)tt* pour le masculin et le féminin respectivement (v. tab. plus loin), mais *it* commun aux deux genres, ce qui constitue une autre spécificité morphosyntaxique de cette modalité.

- *netta attha iwsa-y-edd s tkercett-enn* « lui n'était pas venu avec les tripes », etc.

Dans les autres parlers, objet de notre comparaison, on dirait plutôt : *yettarra-d* ; *inna-yi-t-id* ; *yusa-d*.

Au plan syntaxique, l'ordre où la particule d'orientation spatiale est suivie du pronom personnel affixe semble être une spécificité du parler d'Aokas non seulement au niveau du kabyle, mais à l'échelle panamazighe – du moins dans les parlers étudiés – où cette modalité, qu'elle soit placée avant ou après le verbe, suit toujours le pronom affixe au lieu de le précéder (Basset, *op. cit.* : 33-34) : *yettef-it-id lyul* ; *mi ten-id-zrant*, etc.

II. Au niveau des déictiques

Les spécificités morphologiques sont ici nombreuses. On les trouve tant au niveau des pronoms indépendants qu'à celui des pronoms affixes et autres déictiques.

1. Les pronoms indépendants : le tableau suivant (Rabhi, 1994 : 101 ; Aissou, 2007 : 152) illustre bien les particularités de ce parler :

Personne	Forme courte	Forme allongée	
1 ^{ère}	<i>nekk</i>	<i>nekkina/nekkinta</i>	Singulier
2 ^{ème} m.	<i>cekk</i>	<i>cekkina/cekkinta</i>	
2 ^{ème} f.	<i>kemm</i>	<i>kemmina/kemminta</i>	
3 ^{ème} m.	<i>netta</i>	-	
3 ^{ème} f.	<i>nettat</i>	-	
1 ^{ère} m.	<i>nekn</i>	<i>neknim/neknit</i>	Pluriel
1 ^{ère} f.	<i>nkent</i>	<i>nkentim/nkentit</i>	
2 ^{ème} m.	<i>kunwi</i>	<i>kunwim/kunwit</i>	
2 ^{ème} f.	<i>kunemti</i>	<i>kunnemtit</i>	
3 ^{ème} m.	<i>nuhni</i>	<i>nuhnim/nuhnit</i>	
3 ^{ème} f.	<i>nuhenti</i>	<i>nuhentim/nuhentit</i>	

Il ressort de ce tableau qu'entre formes courtes et formes longues les différences avec les parlers S. et G.K concernent quasiment toutes les personnes. La seule personne dont les formes sont identiques est la 3^{ème} pers. du singulier, féminin et masculin, qui ne possède pas de formes allongées. Cette « identité » n'est pas totale si l'on considère l'aspect phonétique, puisque les formes d'Aokas sont articulées avec une consonne dentale [T] occlusive, alors qu'elle est affriquée [Ts] dans les autres parlers objet de notre comparaison.

2. Les pronoms personnels affixes¹⁴ : les particularités concernent surtout les pronoms personnels affixes de verbe régime direct.

2. 1. Les pronoms personnels affixes de verbe régime direct

Pron. pers.		suffixé au verbe	préfixé au verbe
Sing.	1 ^{ère}	-(i)yi	(i)yi-
	2 ^{ème} m.	-(y)ik	ik-
	2 ^{ème} f.	-(y)im	im-
	3 ^{ème} m.	-(y)(a)t	(a)t-
	3 ^{ème} f.	-(y)(a)tt	(a)tt-
Pl.	1 ^{ère} m.	-(y)aney	ayen-
	1 ^{ère} f.	-(y)antey	ayent-
	2 ^{ème} m.	-(y)iwen	iwen-
	2 ^{ème} f.	-(y)ikumt	ikumt-
	3 ^{ème} m.	-(y)in	in-
	3 ^{ème} f.	-(y)int	int-

La différence avec les parlers S. et G.K. concerne donc quasiment l'ensemble des personnes¹⁵. Mise à part la première personne qui possède aussi dans ce parler la

¹⁴ Faute d'espace, nous présenterons ici en note les spécificités des pronoms affixes de prépositions, de noms et noms de parenté qui concernent toutes la 2^{ème} pers. fém. pl. Pour les prép. c'est -(a)kumt, correspondant dans les parlers S. et G.K. à -(a)k^went/-(a)kunt. Cette différence se répercutera au niveau des pronoms affixes du nom qui sont construits sur ceux de la préposition avec préfixation d'un déterminant (Galand, 1966). On retrouve une forme proche dans le parler *tachaouit* (Penchoen, 1973 : kmt : 62). Pour les noms c'est -nkumt, correspondant à -nk^went/-nkunt dans les parlers S. et G.K., et la variante -nnun du pl. masc. -nwen, non attestée dans ces derniers. Et c'est enfin : -tkumt, pour les noms de parenté, correspondant dans les parlers S. et G.K. à -tk^went/tkunt. La quasi-identité des affixes post-nominaux et post-prépositionnels « confirme que les prépositions berbères doivent être considérées comme d'anciens noms (Nom + affixe personnel = Préposition + affixe personnel) » (Chaker, 2004 : 52).

¹⁵ Mises à part la troisième personne du singulier et, à un moindre degré, la première personne du pluriel, la ressemblance est troublante avec une « série spéciale » des pronoms régimes directs du parler touareg de l'Air « qui ont une forme spéciale (sauf à la 1^{ère} personne) lorsqu'ils viennent immédiatement après une forme verbale dépourvue d'indice suffixé, s'il s'agit d'un verbe à accompli [prétérit] en -e/a/ə (comme g(u)-) » (Galand, 2002 : 132). Ces pronoms sont les suivant : sing. *i* ; *ik*, *im* ; *e*, *et*. Pl. *ana* ; *iwan*, *ikmat* ; *en*, *enət*, les personnes sont séparées par des « ; ». Pour la 3^{ème} pers. du pluriel, des formes identiques sont attestées en touareg de l'Ahaggar : masc. -in, fém. -inət, qu'André Basset explique à moitié par la « disparition » de l'élément pronominal *t* (1952 : 33). Reste à expliquer la présence de la voyelle *i* qui l'est aussi pour toutes les autres personnes, à l'exception de la 1^{ère} du pluriel (et même de 3^{ème} du sing. pour le parler d'Aokas). Elle pourrait donc être un archaïsme conservé dans ce parler ; ou une évolution par analogie avec les autres personnes qui le contiennent ; ou encore le résultat d'un amuïssement du *t* d'abord en *h*, phénomène très connu en chaouia et un peu moins dans le parler d'Aokas, puis en *y*, par semi-vocalisation du *h*, et enfin en *i*, par vocalisation du *y*.

variante vocalique *i* (-*i*, *i*-), connue dans les autres, attestée surtout en poésie¹⁶, toutes les autres personnes sont plus ou moins différentes. La voyelle *i* pour la 1^{ère} pers. intervient après un verbe à finale vocalique ; et le yod (*y*), pour les autres personnes, s'intercale pour rompre le hiatus. On retrouve aussi la forme *-it* du pron. aff. 3^{ème} pers. du sing., masc. et fém. indifférenciés, après la particule de direction *-add* qui n'admet pas les formes canoniques (*a*)*t*/*(a)**tt*, mais aussi dans les discours littéraires (poésie, proverbe...) qui recourent au paradigme d'une sorte de koïnè kabyle, comme P. Galand-Pernet et A. Bounfour le soutiennent pour les parlers marocains : « La koïnè existe au niveau des dialectes ; c'est ainsi qu'il y a une koïnè tachelhit (P. Galand-Pernet), incontestablement aussi une koïnè tamazight dont les agents sont les *Imedyazen* et une koïnè rifaine » (Bounfour, 2007 : 12). Voici quelques exemples de l'usage de cette forme qui possède une variante abrégée *-i* :

- *Ittef-add-it uyiliw-enn, inehr-add-it almi t-taddart* « L'ogre le prit et le conduisit jusqu'au village » ;
- *iwfa-yadd-it uyilas g-gebrid, ieedda isaeef-add-it almi d axxam* « Un lion la trouva sur son chemin et l'aïda jusqu'à chez-elle » ;
- *Uhu ! aya syur-i beeed-it !* « Non ! cela éloigne-le de moi ! » ;
- *Zuzen-it, zuzen-it ay ites !* « Berce-le, berce-le ô sommeil ! » ;
- *D lehlak illan g mmi tserget-add-i* « Fais sortir le mal dont est atteint mon fils », etc.

2. 2. Les pronoms personnels affixes de verbes régime indirect : ici l'identité des formes est quasi totale. A l'exception de la première personne du pluriel, où la différence est plus évidente avec la forme préfixée *ayen*¹⁷, une métathèse de *-aney*, pronom suffixé, qui existe comme variante dans les parlers G.K., de la forme *-ay*, plus connue. La voyelle *a* des formes suffixées tombe devant la particule d'aoriste *a*.

¹⁶ *amek ibya ay d'i-nehher* « il me mènera par le bout du nez (litt. comme il veut qu'il me conduira) » ; *bnan-i lehl-iw axxam* « les miens m'ont bâti une maison », etc.

¹⁷ Cette forme de pron. aff. rég. indir. de la 1^{ère} pers. du pluriel est celle, unique pour cette personne, du parler chaouïa (Penchoen, 1973 : 66). Elle pourrait donc provenir de ce dialecte qui fut en contact direct avec l'est de Béjaïa il n'y a pas longtemps. La région de Jijel n'est quasi complètement arabisée que depuis quelques dizaines d'années. Il pourrait aussi s'agir d'une simple métathèse comme il en existe beaucoup dans ce parler.

Pron. pers.		suffixé au verbe	préfixé au verbe
Sing.	1 ^{ère}	- <i>yi</i>	<i>iy-</i>
	2 ^{ème} m.	-(<i>y</i>) <i>ak</i>	<i>ak-</i>
	2 ^{ème} f.	-(<i>y</i>) <i>am</i>	<i>am-</i>
	3 ^{ème}	-(<i>y</i>) <i>as</i>	<i>as-</i>
Pl.	1 ^{ère} m.	-(<i>y</i>) <i>aney</i>	<i>ayen-</i>
	1 ^{ère} f.	-(<i>y</i>) <i>antey</i>	<i>ayent-</i>
	2 ^{ème} m.	-(<i>y</i>) <i>awen</i>	<i>awen-</i>
	2 ^{ème} f.	-(<i>y</i>) <i>awent/-akumt</i>	<i>awent/-akumt</i>
	3 ^{ème} m.	-(<i>y</i>) <i>asen</i>	<i>asen-</i>
	3 ^{ème} f.	-(<i>y</i>) <i>asent</i>	<i>asent-</i>

3. Les pronoms démonstratifs : les particularités sont ici plus nombreuses que pour les pronoms personnels affixes de nom et de préposition. Elles concernent de façon inégale tous les types démonstratifs. Nous reprendrons ici les listes quasi exhaustives données par Aissou (*op. cit.* : 170-177) dans son travail de comparaison des parlers d'Aokas et d'Irjen en modifiant un peu leur présentation et parfois leur contenu.

3. 1. Les déictiques de proximité : le « d » qui exprime la proximité, par opposition à « n » exprimant l'éloignement en amazighe (v. par exemple les particules d'orientation spatiales), n'est pas courant dans les formes réduites, alors qu'il est constant dans les formes allongées. L'allongement qui exprime en particulier un renforcement de l'expression implique d'abord l'ajout de cette consonne, parfois doublement : *wadakad* « celui-ci », *tadattad* « celle-ci », etc. Il ressort du tableau ci-dessous que mises à part les formes les plus réduites (*wa*, *ta* et *wi*, *ti*) qui sont communes aux parlers objet de notre comparaison, toutes les autres sont spécifiques au parler d'Aokas.

Nombre	Genre	Formes réduites	Formes allongées
Sing.	Masc.	<i>Wa(d)</i> « celui-ci »	<i>Waha/wadaka(d)/wahadaka</i> (< <i>wad/wahad-aka</i>
	Fém.	<i>Ta(d)</i> « celle-ci »	« litt. celui-ci le voilà ») <i>Taha/tadatta(d)/tahadatta</i> (< <i>tad/tahad-atta(d)</i> « Celle-ci la voilà »)
Pl.	Masc.	<i>Wi(d)</i> « ceux-ci »	<i>Wihî/widakni(d)/wihidakni</i> (< <i>wid/wihid-akni(d)</i> « ceux-ci les voilà »
	Fém.	<i>Ti(d)</i> « celles-ci »	<i>Tihî/tidakti(d)/tihidakti</i> (< <i>tid/tihid-akti(d)</i> « celles-ci les voilà »

Les suffixes déictiques de proximité que Aissou n'a pas évoqués dans son travail, présentent pourtant une double spécificité : ajout facultatif de la marque de proximité « d » et opposition vocalique entre singulier et pluriel : *-a(d)* (sing.) vs *-î(d)* (pl.).

- *Yalleh i nemmejjawj, teğğet argaz-ad i mtuttel* « Allons nous marier et laisse cet homme vagabonder » ;
- *d ac'am-xedmen warrac-id mi teccetkit fell-asen ?* « Que t'ont fait ces jeunes pour que tu te plains d'eux ? » ;
- *tafellaht ussan-i ineggura ulac fell-as lettka* « On ne peut pas compter sur l'agriculture ces derniers temps », etc.

3. 2. Les déictiques d'évocation/absence : au niveau des formes du singulier, les déictiques *wan* et *tan* sont spécifiques au parler d'Aokas qui conserve ici les formes canoniques qui contiennent la voyelle *-a* caractéristique du singulier, par opposition à *-i* exprimant le pluriel (v. II. 3. 1.). Au niveau du pluriel, c'est la morphologie de la modalité d'évocation/absence ou du défini qui fait la différence : *-enn*, dans le parler d'Aokas, et *-nni*, dans les parlers S. et G.K.

Nombre	Genre	Déictique d'évocation/absence
Sing.	Masc.	<i>Win, wan, wahan</i> « celui »
	Fem.	<i>Tin, tan, tahan</i> « celle »
Pl.	Masc.	<i>Widak, widak-enn</i> « ceux »
	Fém.	<i>Tidak, tidak-enn</i> « celles »

Nous avons relevé pour le pluriel masculin la forme *yan/iyan* « ceux » attestée en poésie et non signalée dans les travaux antérieurs sur ce parler. En voici des exemples :

- *Imettawen d ifuħanen, a ⁱn-ttrun iedawen : iedawen ibeħħaden d yan aħen-iyuccen* « Les larmes sont mauvaises ; les ennemis les verseront (à notre place) : les ennemis éloignés et ceux qui nous haïssent » ;
- *axxi ssalamuelikum * ay iyan deg-durar eussen* « Que le salut soit sur vous * ô ceux qui dans les montagnes attendent », etc.

Aissou (2007 : 176) relève les déictiques écrits *winn, tinn* comme des modalités exprimant des pluriels, « ceux » et « celles » respectivement, alors que dans notre corpus, dans ses différents types de textes, ils sont attestés comme de simples variantes de *wan* « celui (qui) » et *tan* « celle (qui) ». Même dans son propre corpus ils semblent avoir les valeurs que nous leur donnons ici. Il est cependant fort probable, par la présence de la voyelle *i* du pluriel (*wi, ti* vs *wa, ta*), qu'ils aient eu dans un état ancien de cette langue les valeurs que leur donne cet auteur.

3. 3. Les déictiques d'éloignement : ici aussi les spécificités concernent toutes les formes. Des morphèmes surcomposés qu'on peut analyser avec Aissou (2007 : 174) en trois éléments distincts : un déictique de proximité (*wa, ta, wi, ti*) auquel s'ajoute la modalité d'évocation *nn*, suivie d'un présentatif d'éloignement (*akan, attan, aknan...*).

Nombre	Genre	Déictique d'éloignement
Sing.	Masc.	<i>Wannakan</i> « celui-là, celui là-bas » < <i>wa-nn-akan</i> « litt. celui(-ci)-dont il est question-le voilà là-bas »
	Fem.	<i>Tannattan</i> « celle-là, celle là-bas » < <i>ta-nn-attan</i> « litt. celle(-ci)-dont il est question-la voilà là-bas »
Pl.	Masc.	<i>Winnaknan</i> « ceux-là, ceux là-bas » < <i>wi-nn-aknan</i> « litt. ceux(-ci)-dont il est question-les voilà là-bas »
	Fém.	<i>Tinnaktan</i> « celles-là, celles là-bas » < <i>ti-nn-aktan</i> « litt. celles(-ci)-dont il est question-les voilà là-bas »

4. Les indéfinis : la spécificité syntaxique de l'élément *kra* « quelque(s), certain(s) »

Nous avons utilisé ici le mot « élément » pour éviter de qualifier ce mot de « pronom indéfini » (Sadiqi, 1997 : 143 ; Kossmann, 2000a : 162), ni même de « substitut indéfini » (Chaker, 1983 : 256). Nous utilisons quand même le qualificatif d' « indéfini » (Nait-Zerrad, 2001 : 53)¹⁸, au sens sémantique où cet élément renvoie à « un référent non encore familier ou non encore défini » (Kleiber, 1994 : 84). Mais syntaxiquement il fonctionne dans le parler d'Aokas comme un déterminant, parfois postposé¹⁹, de nom qui donne à celui-ci le caractère de « non familier, non défini », mais qui ne le reprend pas. Nous ne voyons donc pas ici de justification pour la dénomination de « pronom » ou de « substitut ». Il s'apparente plutôt à un « adjectif déterminatif », aux plans syntaxique et axiologique mais pas au niveau morphologique, quand il suit le nom qu'il « détermine », au lieu de le précéder, comme c'est le cas non seulement dans les parlers kabyles situés à l'ouest de celui-ci, y compris celui de la région de Béjaïa, mais au niveau de tous les dialectes amazighes où ce mot est attesté avec ses différentes formes, comme le chleuh (Dray, 1998, *kra* : 406), le rifain (Kossmann, 2000a, *cra*, *ca* : 162), le tamaziyt (Taïfi, 1991, *ca* : 679), le ghadamsi (*kara*), le touareg (Foucauld, 1951, *haret* : 664/Prasse, Alojaly et Ghabdouane, 2003, *arat* : 681)... :

- *zriy argaz kra*²⁰ *annect ulezzaz* « j'ai vu un certain homme de la dimension d'un coin » ;

¹⁸ Défini par cet auteur au sens de « quelque chose », le même donné auparavant par Chaker, cité ci-dessus (« chose, quelque chose »), sens qui n'est pas évidemment celui qui nous intéresse ici.

¹⁹ C'est même toujours le cas dans la communication quotidienne, alors que dans le discours élaboré (poésie, conte, proverbe...), plus conservateur, c'est la pré-position qui domine. Nous pensons que la postposition de cet indéfini constitue une évolution, et non un conservatisme, dans ce parler étant donné son caractère panberbère où il se trouve partout ailleurs pré-posé au nom (v. ci-dessous dans le texte). Et le comparatisme interdialectal constitue en amazighe, en l'absence de témoignages écrits anciens, le seul moyen d'étude de la diachronie.

²⁰ Il rappelle ici l'enclitique grec *tis* : *anthrôpos tis* « un (certain) homme ».

- *tehder d yiwen n ṭtir kra* « elle a eu une discussion avec un certain oiseau », etc.

On dirait ailleurs : *ẓriy kra n wergaz annect ulezzaz* ; *tehder d kra n ṭtir*.

Les autres valeurs et fonctions de ce « mot », qui peut être une modalité négative avec *ul* (*ul ... kra* « ne rien ») ou adverbe au sens de « quelques ; peu... », sont partagées avec les autres parlers kabyles objets de notre comparaison.

5. Les pronoms relatifs ou « supports de détermination »²¹ : en plus des formes vocaliques et semivocaliques *i/ay* attestées dans les parlers S. et G.K. et plus généralement dans les parlers amazighes du nord²², avec d'autres formes comme *a*, *yy...*, le parler d'Aokas utilise une forme consonantique *n* qui lui est spécifique. Voici quelques exemples illustratifs :

- *ma d agla-w n ẓziy * anef-as d aeric* « quant à mes plantations (litt. quant à ma propriété que j'ai plantée) * laisse-la en treille » ;

- *nzemmer i dd-nein leqdic-nney s tsulal n di naf ass-a...* « on peut se faire aider dans notre travail par des supports qu'on trouvera aujourd'hui... », etc.

Ce support de détermination serait une adaptation de la modalité d'évocation ou du défini (nom-)en(n) « ce, cette, ces... » par laquelle on peut le remplacer dans certains contextes comme celui-ci :

- *aqecwal n theqret ay d'ik-zderyel* « (c'est) la brindille que tu négliges qui t'aveuglera ». On peut remplacer ici le pronom relatif *n* par la modalité *-enn*, sans provoquer de changement dans le sémantisme de l'énoncé. Du reste, même les formes *i/a* seraient des évolutions récentes en amazighe à partir des « pronoms supports (« démonstratifs ») » *-i* et *-a* « ce » (Galand, 1966)²³.

On le trouve parfois comme élément redondant à côté d'un autre relatif, comme s'il n'est pas encore totalement grammaticalisé dans sa fonction :

- *imyaren-i n i dd-sbeddent tuddar* « ces vieux qui furent désignés par les villages ».

²¹ C'est l'appellation de Lionel Galand qui ne reconnaît pas l'existence de « véritables » pronoms relatifs en amazighe (2002 : 331, 336). Il s'inscrit en cela dans le sillage d'André Basset qui écrit déjà en 1946 que « ce que l'on considère habituellement comme des pronoms relatifs [...] ne sont jamais que des démonstratifs dont il est loin d'être sûr que, par suite de dédoublement fonctionnel, ils aient cessé d'être sentis comme démonstratifs pour être perçus comme relatifs ». Il donne un exemple très édifiant en chaouïa avec le « relatif » *a* qui peut tout autant fonctionner comme un démonstratif : « *tiyawsiwin n-wagam... t-tisednan a hen-itteggan* "les objets servant à puiser l'eau... ce sont les femmes qui les font" » (1946 : 32).

²² Le touareg utilise les pronoms déictiques *wa* « celui », *ta* « celle », *wi* « ceux » et *ti* « celles » comme supports de détermination : *aləm wa ynya* « le chameau qu'il a tué » (Prasse K.-G., Alojaly Gh. et Ghabdouane M. : 809).

²³ Galand donne, pour étayer sa thèse, l'exemple suivant en kabyle même : *abernus i ṭḷsiq*, qu'il traduit comme suit : « le burnous (à savoir :) ce (que) tu as revêtu = « le burnous que tu as revêtu » (1966 : 295). Pour le *a* voir la note 21 ci-dessus.

Il peut s'expliquer ici phonétiquement comme un élément épenthétique de rupture d'hiatus qui remplit pléonastiquement une fonction grammaticale.

On le retrouve aussi comme simple élément explétif :

- *imi n izemmen, izi ul t-ikeccem* « une bouche (qui est) fermée, la mouche ne peut pas y pénétrer ».

Conclusion

Nous venons de le voir clairement, les particularités morphosyntaxiques du parler d'Aokas sont très nombreuses²⁴ en le comparant à ceux de la Soummam et de la Grande Kabylie. Elles concernent certaines catégories plus que d'autres, et vont des formes aux valeurs en passant par la syntaxe. Certains faits ne sont pas spécifiques à ce parler par rapport aux parlers kabyles occidentaux seulement, mais au niveau panamazighe. C'est le cas, par exemple, du préverbe *i*, et ce au double plan formel et axiologique ; de la modalité d'orientation spatiale *add*, aux niveaux de la forme et de la combinatoire ; de l' « indéfini » *kra* « quelque(s), certain(s) » d'un point de vue syntaxique, etc. Mais il arrive aussi, pour ne pas dire souvent, que ses différences avec le kabyle occidental correspondent à des « rapprochements » avec d'autres parlers amazighes comme le chleuh²⁵, le chaoui et même le touareg.

²⁴ Un étudiant de master au Centre de Recherche Berbère de l'INALCO, originaire d'Akbou (dans la vallée de la Soummam), est intervenu au terme de notre exposé de ces particularités, pendant un séminaire de Kamal Naït-Zerrad sur la variation, du premier semestre de l'année 2009/2010, pour dire que le parler d'Aokas n'est finalement pas du kabyle. Opinion tout aussi exagérée, de notre point de vue, que celle de Rabhi (1994 : 154) et Aïssou (2007 : 295) qui affirment qu'il n'y a pas de « différence notable » entre le parler d'Aokas et celui de la Grande Kabylie.

²⁵ Il y a une opinion très répandue dans la région selon laquelle la population d'Aokas, majoritairement maraboutique, serait d'origine chleuh. Slimane Rahmani écrit en 1934 dans ses *Notes ethnographiques et sociologiques sur les Beni-M'hamed du Cap Aokas et les Beni-Amrous* que « vers la fin du XV^e siècle de l'ère chrétienne, au moment où les *Maures* vaincus par les Espagnols repassèrent la mer et se répandirent dans le Nord de l'Afrique (1492), deux familles vinrent s'établir dans le pays sous la conduite de deux chefs riches et marabouts vénérés : *M'hamed ou Saïd* des *Ouled-M'hamed* de Djidjelli et *Sidi M'hamed ou Mâmmar* (notre ancêtre) originaire de *Sekiet el Hamra*, au sud du Maroc » (1934 : 74).

Références bibliographiques

- Aissou, O. (2007-2008), *Etude comparée de deux parlers d'Algérie, dialecte kabyle (parler d'Aokas et parler d'Irjen)*, mémoire de magistère, Université de Béjaïa.
- Basset, A. (1946), « Sur la proposition indépendante et la proposition relative en berbère », *GLECS*, séance du 26 juin 1946, T. IV, p. 30-32.
- Basset, A. (1952), *La langue berbère*, Col. Handbook of african languages, Oxford University Press For International African Institute.
- Bentolila, F. (1981), *La grammaire fonctionnelle d'un parler berbère*, Paris, SELAF.
- Boumalk, A. (2003), *Manuel de conjugaison du tachelhit (langue berbère du Maroc)*, Paris, L'Harmattan.
- Bounfour, A. (2007), « La lexicographie amazighe bilingue : Etats des lieux », www.lexico-amel.org/ar/amel/doc/r2/bounfour.doc
- Cadi, K. (1987), *Système verbal rifain. Formes et sens*, SELAF, Paris.
- Caubet, D. et Chaker, S. (dir.) (1996), *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, Paris, L'Harmattan.
- Chaker, S. (1983), *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- Chaker, S. (2004), « Les paradigmes personnels du berbère », in *Système de marques personnelles en Afrique*, édité par Ibrizimov D. et Segerer G., Peeters Louvain-Paris, p. 43-54.
- Delheure, J. (1984), *Ağraw n yiwalen tumzabt t-tfransist. Dictionnaire mozabite-français*, Paris, SELAF (Peeters).
- Destaing, E. (1938), *Vocabulaire français-berbère, tachelhit du Sous*, Paris, Leroux.
- Dray, M. (1998), *Dictionnaire Français-Berbère, dialecte des Ntifa*, Paris, L'Harmattan.
- El Mountassir, A. (2003), *Dictionnaire des verbes Tachelhit-Français (parler berbère du sud du Maroc)*, L'Harmattan.
- Foucauld Ch. De (1951-1952), *Dictionnaire touareg-français (dialecte de l'Ahaggar)*, 4 vol., Alger, Imprimerie Nationale.
- Galand, L. (1966), « Les pronoms personnels en berbère », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 61/1, p. 286-298.
- Galand, L. (1977), « Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, T. LXXII, Fascicule 1, p. 275-303.
- Galand, L. (2002), *Etudes de linguistique berbère*, Peeters Leuven-Paris.

- Kleiber, G. (1994), « Qu'est-ce qui est (in)défini ? », in *L'indéfini, Faits de langues*, n° 4, Presses Universitaires de France.
- Kossmann, M. (2000a), *Esquisse grammaticale du rifain oriental*, Editions PEETERS, Paris-Louvain.
- Kossmann, M. (2000b), « Le futur à Ghadamès et l'origine de la conjugaison verbale en berbère », in Chaker S. et Zaborski A. (dir.), *Etudes berbères et chamito-sémitiques. Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, édités par Salem Chaker, Editions PEETERS, Paris-Louvain, p. 237-256.
- Lanfry, J. (1973), *Ghadames -II- Glossaire (parler des Ayt Watizen)*, Alger : Le fichier périodique.
- Leguil, A. (2002), « La corrélation d'enchaînement en berbère », in *Articles de linguistique berbère. Méorial Werner Vycichl*, réunis et édités par K. Naït-Zerrad, L'Harmattan, Paris, p. 283-292.
- Mettouchi, A. (1996), « La négation dans les langues du Maghreb : synthèse », in Caubet D. et Chaker S. (dir.), *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, Paris, L'Harmattan, p. 177-195.
- Mettouchi, A. (2001), « La grammaticalisation de *ara* en kabyle, négation et subordination relative », in *Travaux du CerLiCO*, n° 14, Col G. et Roulland D. (éds), P. U. Rennes, p. 215-235.
- Naït-Zerrad, K. (2001), *Grammaire moderne du kabyle, tajerrumt tatrart n teqbaylit*, Paris, KARTHALA.
- Penchoen, Th. (1973), *Etude syntaxique d'un parler berbère (Ait Fraḥ de l'Aures)*, Studi Maghrebini Volume V, Istituto Universitario Orientale, Napoli.
- Prasse, K.-G., Alojaly Gh. et Ghabdouane M. (2003), *Dictionnaire Touareg-Français (Niger)*, Museum Tusculanum Press, University of Copenhagen.
- Rabhi, A. (1995), *Description d'un parler berbère. Ayt-Mhend d'Aokas (Béjaïa, Algérie). Morphosyntaxe*, Mémoire de magistère, Université de Béjaïa.
- Rahmani, S. (1934), *Notes ethnographiques et sociologiques sur les Beni-M'hammed du Cap-Aokas et les Beni-Amrous*, Société archéologique de Constantine, vol. LVII, fasc. I.
- Sadiqi, F. (1997), *Grammaire du berbère*, Paris, L'Harmattan.
- Taïfi, M. (1991), *Dictionnaire tamazight (parlers du Maroc central)-français*, Paris, L'Harmattan-Awal.